



Évelyne Cohen, Pascale Goetschel, Laurent Martin et Pascal Ory (dir.)

Dix ans d'histoire culturelle

Presses de l'enssib

Histoire : l'hypothèse du masculin

André Rauch

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.1015

Éditeur : Presses de l'enssib

Lieu d'édition : Presses de l'enssib

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 20 juillet 2017

Collection : Papiers

ISBN électronique : 9782375460467



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

RAUCH, André. *Histoire : l'hypothèse du masculin* In : *Dix ans d'histoire culturelle* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011 (généré le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/1015>>. ISBN : 9782375460467. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.1015>.

par André Rauch

+++++

HISTOIRE : L'HYPOTHÈSE DU MASCULIN⁶⁴

+++++

Le masculin ne va pas de soi. En France, l'histoire du genre s'est engagée avec celle des femmes. Portée par l'histoire culturelle, celle-ci participe aussi aux luttes contre les inégalités homme-femme ou aux critiques à l'égard de l'histoire « classique », fondée sur la neutralité de genre, c'est-à-dire le masculin neutre. Bref, un travail scientifiquement construit et philosophiquement ou politiquement engagé⁶⁵. Pourtant, en 1998, lorsque paraît aux ENS Éditions *Écrire l'histoire des femmes*, un moment de la recherche actuelle est peut-être entré dans l'histoire. Tout simplement ? Rien n'est moins sûr. Historiquement, on retiendra en effet qu'en France l'histoire de la virilité – et des masculinités – s'articule sur ces travaux pionniers de l'histoire des femmes : ces recherches ont initié celle du genre, et l'ont fondée. Leurs repères sont aujourd'hui indispensables pour ne pas engager une *épistémè* de l'histoire du genre qui s'écrirait pour ainsi dire en parallèle, au – ou sur le – masculin. Pire encore : une entreprise qui servirait de réplique masculine ou de revanche virile.

Si l'on s'en tient aux collectifs de recherche, la réflexion en langue française sur la question des masculinités est marquée par la publication en 2001 de « Sexualités et dominations » dans les *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique* (n° 84) qu'a dirigé Sylvie Chaperon. Puis, en 2002,

64. Ce texte a été publié en 2009 dans le bulletin annuel de l'Association pour le développement de l'histoire culturelle.

65. Pour s'en tenir ici à quelques collectifs, on rappellera donc la publication en 2002, par la Revue *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* (juillet-septembre, n° 75) sous la direction de Raphaëlle Branche et de Danièle Voldman, du dossier : « Histoire des femmes, histoire des genres », avec sa formule introductive : « L'histoire des femmes s'est peu à peu imposée dans le champ historiographique depuis que des pionnières ont pointé, voici plus de trois décennies, la part d'ombre contenue dans la plupart des travaux de notre discipline ». Pointant les trois décennies en question, le dossier évoquait la sexualité, le travail, la violence, le politique, les représentations. En 1973 en effet, à l'initiative de Michelle Perrot, Fabienne Bock et Pauline Schmidt, un débat fut lancé sur le thème : « Les femmes ont-elles une histoire ? ». Il devint en 1983 : « Une histoire des femmes est-elle possible ? », problématique développée au congrès de Saint-Maximin. Le thème rebondit en 1998 à Rouen, avec la subversion de la question : « Une histoire sans les femmes est-elle possible ? ».

le dossier : « Féminin et Masculin », paru dans *Le Mouvement social* et dirigé par Anne-Marie Sohn. Dans son introduction, l'historienne porte le fer « sur la percée de l'histoire de la masculinité et sur les subtils chevauchements entre féminin et masculin. [...] Les hommes, toujours et encore, se prouvent qu'ils sont hommes en cherchant à se démarquer des représentations, lieux et activités féminines et même mixtes »⁶⁶. Alors que les investigations sont déjà orientées vers d'autres horizons, un schéma qui ferait du masculin ce qui se démarque du féminin peut devenir réducteur, et en 2009, l'affirmation se conteste. Elle n'en reste pas moins un trait d'histoire, un fait historique, la représentation d'un moment de la recherche dans « l'histoire du genre »⁶⁷. Plus récemment, les journées d'études, animées par Régis Revenin, parues aux Éditions Autrement en 2007 sous le titre : *Hommes et masculinités en France de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France* (préfacé par Alain Corbin), ont en effet pointé des orientations inédites⁶⁸.

Voilà signalés des débats où se sont déployées synthèses et confrontations sur la question des masculinités. Mais chacun ou chacune a cheminé à sa façon dans un espace de recherche qui restait inconnu ou inexploré, animé par ses problématiques, conduisant ses choix quant aux sources et aux objets, adoptant son style et ses démarches propres. Ce qui suit présente donc l'une de ces démarches, approche singulière et problématique en vue de restituer au sein de l'ADHC une expérience personnelle. Celle-ci ne s'est pas amorcée avec l'histoire du genre, mais elle allait inévitablement y conduire.

Son questionnement est tiré d'une observation simple. À une sociabilité féminine organisée autour de l'eau (les lavoirs), du fil (la couture) ou du four (la cuisine)⁶⁹, répond celle des hommes autour du feu (la forge, la

66. *Le Mouvement social*, janvier-mars, n° 198, pp. 7-8.

67. Les « classiques » étaient en effet réunis. Pour exemple : « Métiers d'hommes dockers » (Michel Pigenet), « Du collégien à l'homme. Rugby et masculinité en Grande-Bretagne et en France » (Philippe Dine), « Les enjeux du genre dans l'Espagne de la seconde République au franquisme », (Yannick Ripa), « Recomposition du masculin dans les classes populaires » (Dominique Memmi).

68. Au programme : « L'histoire des femmes et du genre, l'histoire des sexualités, et plus particulièrement les études lesbiennes et gays, ont permis l'émergence d'une réflexion historique sur les hommes, en tant qu'êtres sexués ». Au menu : constructions, discours, pratiques et représentations des masculinités et leur articulation avec les autres dimensions identitaires ; relations femmes/hommes et rapport aux normes ; outils d'analyse et d'interprétation (âge, appartenance ethnique ou nationale, classe sociale, genre, orientation sexuelle).

69. Yvonne Verdier, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979.

fabrique ou l'usine), de l'alcool (l'estaminet, l'auberge ou le bar), des défis (le duel, la joute ou la compétition). Au village, « Tuer le ver », « boire un canon », « se rincer le gosier » est devenu un rite ; impossible d'y déroger pour qui tient à figurer au club des hommes. La boutique du forgeron, « c'est le forum du pays où seuls les mâles sont admis. C'est le contrepois moral du lavoir, tribunal de la justice féminine »⁷⁰. À la ville, « se battre ou ne pas se laisser faire », « provoquer ou répliquer à un blanc-bec », « jeter ou relever un défi », « lancer ou accepter un pari » « préparer ou gagner un match » sont des enjeux auxquels s'initient nécessairement les garçons.

Sur cette base, la mise en scène d'une forme de violence comme la boxe allait dans un premier temps réunir un certain nombre de « lieux communs ». Ils occupent discours et imaginaires que partagent les hommes⁷¹ : ces pratiques, leur éthique, leur organisation, les sociabilités qui leur sont associées et les discours qui les commentent ont un intérêt, ou prennent du sens, parce que les hommes s'y retrouvent et s'y reconnaissent.

Voilà des lieux, des circonstances, des cérémonies où se fabrique du masculin, où des hommes se fabriquent entre eux⁷². Pour entrer dans cette histoire, un chercheur ne peut éviter l'« immersion », le plongeon dans une pratique significative du rôle de la violence dans les rapports entre hommes. Avec cette histoire de la violence parue en 1992 commença l'étude qui, quelques années plus tard, s'est intitulée *Histoire du premier sexe*⁷³.

LE CÉRÉMONIAL DE LA VIOLENCE

+++++

Un pour tous

+++++

Parler de boxe comme d'expérience de vie suppose qu'on s'interroge sur ce qui heurte aujourd'hui notre morale du soin de soi. Comment, dans un siècle de médicalisation et de prévention de la maladie et de la mutilation corporelle, des violences comme la boxe restent-elles intelligibles ? On

70. Pierre-Louis Menon, Roger Lecotté, *Au village de France, la vie traditionnelle des paysans*, Paris, Bourrelie, 1945, p. 152 [nouvelle éd., Paris, Bartillat, 1998].

71. André Rauch, *Boxe. Violence du xx^e siècle*, Paris, Aubier-Flammarion, 1992.

72. Maurice Godelier, *La production des grands hommes*, Paris, Éditions Fayard, 1982.

73. André Rauch, *Histoire du Premier sexe. De la Révolution à nos jours*, Paris, Hachette Pluriel, 2006.

postulera que le spectacle d'un individu faisant rage sur un autre livre une image des passions des hommes, plonge dans leurs réalités propres. La domination d'un homme sur un autre résulte d'un affrontement : configuration qu'une morale de la domination rend intelligible. L'acharnement, l'éclat des coups portés aux points vitaux du corps, le jeu démesuré des forces ; bien agencés, ces détails activent leur imagination.

Le perfectionnement technique, que seuls des hommes sont habilités à commenter, sublime cette exhibition de brutalité. Nouveau gestuaire de la force virile dans un monde du sang-froid, le KO, victoire réduite à une épure, se présente sous le volume d'un atome de geste. Un grain dans le déplacement géométrique des poings. Voilà ce qu'est précisément le style en boxe : un moment tragique qui parvient à confondre le geste et l'acte sous le plus mince des volumes. C'est ce qu'illustre le match Joe Beckett contre Georges Carpentier le 4 décembre 1919 au Holborn stadium. Ce soir-là, à la 47^e seconde, le direct du droit de Carpentier a frappé comme un argument décisif dans la logique du combat. Un défi lancé officiellement et relayé par le journal *L'Auto* a opposé deux prétendants au prestige d'un titre. Cette présence d'ordre ne rend scandaleux ni l'épanchement du sang ni la projection au sol d'un corps. Triomphe sans bavure et sans retouche, les applaudissements ont récompensé tout autant la victoire que sa beauté. Ce direct du poing n'a pas uniquement une valeur passionnelle ; il signe un savoir subtil qui traduit un univers essentiel : celui des gestes bien huilés et du coup juste et précis. Autant d'éléments culturels qui font que cette scène sanguinaire et mutilante ne crée ni le scandale, ni la révolte. Voilà arrêtées les représentations collectives de cet affrontement, l'intensité des affects, les expressions d'identité. Cette pratique, exclusivement masculine en son temps, ouvre la voie à quatre axes de réflexion sur la question de la virilité.

Elle implique que le boxeur poursuive la vengeance d'un affront : il a été porté à sa personne dans l'énoncé du « défi » qui précède la signature de tout contrat. Une communauté s'exprime dans la rencontre de « son » boxeur avec le champion d'un autre groupe social. Élément passionnel sans lequel il n'existe pas d'enjeu pour un combat, aussi prestigieux ou médiocre soit-il. Car il s'agit bien de réparer un tort fondamental : à travers la violence du combat, l'identité de toute une communauté s'exprime. Il doit y avoir, dans cette liturgie de la justice, une affirmation emphatique du champion et de sa supériorité. Des déclarations provocantes l'assortissent obligatoirement. Beaucoup plus qu'une action dont l'issue permet

de déclarer un vainqueur, le combat devient la réplique d'une communauté indignée.

Cette supériorité ne se réduit pas à la technique des coups. Le vainqueur a valorisé le droit du plus fort ; qu'il ait lancé le défi ou qu'il l'ait relevé, peu importe, du moment que la défaite porte un nom et que le vaincu ait été *puni*, comme disent les boxeurs pour faire de la défaite une pénitence et du vaincu un coupable. Si la société globale ne connaît en fait que la justice formelle des lois, lui, par contre, a rétabli le droit de la force physique, en un mot il a fait valoir le droit de la virilité. Il y aura donc toujours dans la victoire au moins une part qui revient à la communauté d'origine du boxeur et seuls des hommes peuvent prétendre représenter celle-ci.

Cette enquête appréhende le corps du boxeur comme un lieu de tensions. La boxe exerce sa violence sur les besoins et les appétits ; elle joue sur les pulsions et les désirs. Un comportement *normal* sur le ring serait profondément honteux, insupportable à regarder ; un boxeur doit apprendre à inhiber son propre instinct de survie : en cela il illustre fièrement les vertus et les valeurs masculines. Il doit maîtriser des pulsions qui poussent naturellement à échapper aux souffrances et fuir l'inconnu. C'est dire que le désir de combattre ne s'applique pas purement et simplement comme un impératif sur un boxeur qui n'a aucun pouvoir ; elle le traverse physiquement, affectivement aussi, symboliquement sans aucun doute. Entretiens organisés, visites à la presse, déclarations télévisées l'attestent : tout boxeur annonce solennellement qu'il est déterminé à se battre, il jure qu'il n'a rien d'autre à cœur que de broyer son adversaire, que son désir de vaincre l'emporte sur celui de se mettre à l'abri des souffrances qu'il va endurer. Voilà sa déclaration d'appartenance à la caste des hommes forts.

Le combat trace sur le corps même du boxeur les signes qui décident de sa valeur et déclarent sa supériorité ou son infériorité. Chaque coup doit marquer physiquement sa victime : la cicatrice qu'il laisse sur le corps ou l'éclat qui l'accompagne signalent l'infériorité de celui qui les subit. D'où l'empressement de l'entourage pour attester qu'aucune trace ne reste visible sur son champion au lendemain du combat. Une manière comme une autre d'affirmer que le vrai vainqueur, au fond, n'est pas toujours celui qui a été déclaré tel par les juges. Les traces laissées par le combat sur le corps du boxeur ont aussi valeur d'arbitrage. La mémoire des journaux et des reportages conservera le souvenir de cette liturgie des saignements, des chutes, de la souffrance réelle dûment évaluée. Souffrir

n'est pas viril, seul celui qui surmonte ou subit l'épreuve sans être atteint ni affecté dans son identité est un champion.

Propédeutique

+++++

Un combat n'est pas une rixe, il s'accompagne de rituels et cérémonies. Le 10 mars 1920, au Cirque de Paris, un gala a été offert au bénéfice des boxeurs mutilés de la Grande Guerre. La participation de boxeurs anglais, américains, belges et français est annoncée. Les 1^{er} et 2^e rangs de ring, ainsi que les loges, sont réservés aux personnalités offrant une souscription volontaire. Entraîneurs et managers ayant demandé à payer leur entrée, on annonce qu'aucune place de faveur ne sera délivrée. Autre geste : les gants ont été gracieusement offerts par la maison France-Sports, sise au 29-31 rue Bonaparte, à Paris. Présences symboliques aussi : « Monsieur Maginot, ministre des pensions, présidera la réunion. C'est un glorieux mutilé de la guerre et un sportsman des plus convaincus »⁷⁴. Recueillement enfin : la musique du 89^e régiment d'infanterie apportera son concours à cette solennité sportive.

Bref, le public n'est pas venu frivolement assister à des jeux. La patrie est prise en tutelle. Ingrédients de cette soirée : piété, générosité, solennité, et liesse. Au cours de ce mémorable événement, le ring devient l'autel d'un culte public, et les leçons qu'on tire en ce lieu du sacrifice des morts et des blessés de la Grande Guerre concernent l'ensemble des Français. Bien boxer et bien applaudir n'est point fête, mais débauche. Pour que cette fête existe, il faut qu'elle soit portée par une communauté qui s'y recueille. Quand, après des années de guerre, plus d'un millier de personnes organisent une fête collective qui comprend des combats violents, le cérémonial doit combler ce qui oppose le deuil collectif et les plaisirs festifs de la violence : en un mot, mettre en branle le Léviathan pour ce divertissement⁷⁵. C'est dire que la boxe n'est ni une rixe ni un règlement de compte, ni un défouloir ni un divertissement, mais une cérémonie que célèbrent des hommes. Elle ouvre le regard sur des lieux, des enjeux, des corps, des symboles, de l'émotion et de la passion.

74. *L'Auto*, 6 mars 1920.

75. Sur la commémoration, voir : Antoine Prost, *Les Anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, vol. 3, collection mentalités et idéologies, pp. 52-75.

De ce premier *Essai*, ethnologique et historique, on retiendra que ce « terrain » d'exploration a révélé plusieurs articulations symboliques. Le boxeur n'est pas une brute affamée de violence ni la proie de managers ou *match-makers* véreux. Son itinéraire de vie est traversé par ce qu'il lui revient de faire pour être reconnu « homme ». L'idée que la virilité se construit est première et que cette construction passe d'un enjeu à l'autre, aussi. Car, à tout moment, un boxeur court le risque de défaillir en tant qu'homme.

Seconde articulation, il ne se bagarre pas pour rien. Cela ne signifie pas qu'il s'enrichit en boxant, mais que ses combats ne sont pas des improvisations ou des défis personnels. Un boxeur, *a fortiori* un champion, représente une communauté et le poids que celle-ci fait peser sur lui, éventuellement sur sa carrière, est déterminant dans le choix de chacun de ses gestes sur le ring, mais aussi hors des rings. Toutefois, s'il en applique le code, c'est lui qui en inventera les formules, une fois lâché seul sur le ring.

À la lumière de ces premières clefs interprétatives ont pu s'esquisser les prémisses d'une histoire de la virilité et des masculinités publiée de 2000 à 2004⁷⁶.

L'HOMME EN GLOIRE

+++++

Mémoire d'hommes

+++++

Mémoires et Journaux de guerre, de campagnes ou de services militaires traitent d'une partie essentielle de l'identité masculine, de cette force sacrée sur laquelle les hommes se sont appuyés durant deux siècles pour résister à leur vulnérabilité, lorsqu'ils se sont trouvés confrontés à la conscription obligatoire : voilà l'épreuve *générée* que ce nouveau monde, la société nationale, a fait peser sur eux. Une nation, qui démocratise l'activité militaire avec la conscription, la généralise à tous les citoyens mâles, mobilise ceux qui sont en âge et en état de combattre, exige une société virile. Aucune constitution physique n'empêche une femme de tirer au fusil, mais la fonction de ces récits les exclut de cette condition sociale. La

76. André Rauch, *Le premier sexe. Mutations et crise de l'identité masculine*, Paris, Hachette Littératures, 2000 (2001-2006). *L'identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande guerre à la Gay pride*, Paris, Hachette Littératures, 2004.

conscriptio a consacré dans la société post-révolutionnaire la séparation géographique, affective et symbolique du fils et de sa mère ; elle isole les hommes du monde féminin et ne les *rend* à la société civile qu'après avoir tué d'autres hommes. Les moyens de détruire et de tuer, bref le recours à la violence armée, ne sont pas des privilèges féminins : leurs rôles de mère, d'épouse, de fille, de sœur tiennent les femmes à l'écart de la guerre, et donc du cercle des hommes. Elles sont aussi subordonnées à eux dans l'usage du récit guerrier où la violence est au cœur de l'identité, et où exposer son corps à l'ennemi et sa vie à la mort garantit par ailleurs la paix dans l'univers des femmes et des enfants. C'est dire que la compétence guerrière n'explique pas la domination des hommes dans la société contemporaine, elle la présuppose, et le mythe du grognard, du poilu ou du « para » l'a établie sur des fondements nouveaux.

Lorsqu'au XIX^e siècle parurent de nombreux mémoires de guerre, par exemple, Dominique Larrey, *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient, en Égypte et en Syrie*, (1803) ; Philippe Ségur, *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812* (1824) ; *Mémoires du Maréchal Marmont, Duc de Raguse, de 1792 à 1841* (1857), aucun de ces tableaux des grandes épopées patriotiques ne brillait par son réalisme. Ces récits ne brossent pas des portraits réels de soldats et leurs aventures ne composent pas des histoires de vie. Chacun de ces portraits-types permet en revanche d'entrer dans un fantasme épique, sans lequel aucun soldat, aucun citoyen, aucun homme, ne se sentirait viril⁷⁷.

L'épopée militaire sert de mythe, où la conscience de défendre la patrie se subordonne à celle de défendre le courage, c'est-à-dire l'identité virile. Histoire réelle ou récit épique réservent les valeurs de la patrie à cet acteur et ce locuteur qu'est le soldat, qu'il soit « poilu » ou « troufion ». Le destin de la nation, la victoire par les armes dépendent de sa souffrance et sont liés au charme qu'exerce sur lui la perspective de défier la mort que peut lui lancer un adversaire, ici désigné comme l'ennemi de l'Empire ou de la Nation. Plus que tout autre, cet espace de récits devient un ciment qui lie les hommes sur le plan de la virilité. Peu importe, finalement, que les uns aient été des officiers et d'autres pas, certains désignés par le tirage au sort et d'autres attirés par la carrière. À des degrés divers, ils

77. Sur le sujet, voir : Odile Roynette, *Bons pour le service. L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000 ; Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *14-18 retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000 ; Annette Becker, *Les monuments aux morts*, Éditions Errance, 1988 ; Françoise Thébaud, « La grande guerre. Le triomphe de la division sexuelle », in Georges Duby, Michelle Perrot, *Histoire des femmes*, Paris, Plon, 1990-1991 (5 vol.).

illustrent ces rites d'initiation qui glorifient traits ou codes de la virilité. Ils fondent un lien auquel ne peut échapper quiconque veut rester honorable parmi d'autres hommes.

Le champ de bataille ou « champ d'honneur » devient ici l'autel d'un culte qui scelle plus d'un siècle d'affrontements entre les nations. Le récit consacre le sacrifice en l'honneur des hommes. Le cercle fermé déclenche une misogynie, seule capable de préserver son unité et sa cohésion. Le but principal des initiations est le contrôle de la vie et de la force. La peur, la désertion, bref tout ce qui évoque le contraire de la bravoure, deviennent les puissances maléfiques – un imaginaire du féminin : gonzesse, femmelette, etc. – qui menacent le combattant. À tout moment, les « forces féminines » le guettent. Devient redoutable le moment où un appelé se « laisse aller comme une femme ».

Lieu et milieu

Les lieux qualifient aussi l'appartenance au club des hommes. À l'auberge (lieu de passage et de boisson), à la buvette (qui sert aussi d'épicerie), à la boutique du marchand de vin (attenante parfois à la forge), au cabaret (où l'on sert du vin et de la bière) ou au café (où il prend « sa p'tite goutte »), un homme de la campagne montre son indépendance. Là, le paysan comme le métayer aiment afficher un brin d'aisance, trinquer en compagnie, traiter gravement affaires et récoltes. On s'y chauffe, à l'abri du vent et de la pluie, et l'on s'y échauffe dans les crialleries et l'alcool. Dans certains cas, à la taverne ou au cabaret, il consulte le journal, fenêtre ouverte sur le monde. Un maître d'école, un ancien soldat ou un migrant de retour au pays, qui tiennent leur culture « d'ailleurs », y mènent les débats.

Incapables de parler sans crier, les hommes s'attablent. Tout ce qui peut évoquer les silences contraints des offices religieux ou l'ordre des cérémonies est systématiquement réprouvé ou persiflé. Le tumulte et le vacarme créent une ambiance où se donnent libre cours transgressions verbales et infractions gestuelles. Ils fument aussi et crachent parfois dans la vapeur rousse des lampes qui enfument l'atmosphère, au grand dam des hygiénistes et des officiers de santé occupés à normaliser mœurs et usages dans les campagnes profondes.

Mais l'essentiel n'est pas là. Payer son écot, commander éventuellement un vin bouché, cogner ses pièces sur la table, les faire cliqueter avant « de boire les autres », montrer que « quand il n'y en a plus, il y en

a encore », voilà autant de gestes qui posent un homme. Les langues vont bon train : on daube les passants, on s'arrange entre compères, on lance des allusions salaces qui soulèvent des tempêtes de rires. Les puissants du coffre et les forts en gueule dominent les autres de leur voix ; les plus viriles d'entre elles ont un timbre de cuivre assourdissant qui s'impose par le ton et l'intensité : gare aux voix flûtées, qui déchaînent l'hilarité et évoquent la confusion des sexes. Clefs de la sociabilité, les débordements de buveurs initiés portent la marque des réactions d'une virilité, agressive ou revancharde, touchée ou menacée⁷⁸. La montée de l'alcoolisme masculin va de pair avec cette sociabilité et produit des effets contrastés selon les ménages.

Les abus d'un mari peuvent conduire sa femme à prendre en main le ménage, et à contrôler ses excès : elle peut même lui faire perdre la face en l'extirpant de l'estaminet ou en lui interdisant publiquement d'y retourner. Le voilà privé de son entrée au club des hommes. Mais, le plus souvent, elle court le risque d'être battue comme plâtre par un mari aux aguets de tout ce qui menace sa réputation et qu'un tribunal d'assises acquittera, même en cas de meurtre ou de plainte grave. Une femme maltraitée, pourtant couverte d'ecchymoses accusatrices, ne peut sans risque retourner les coups. Derrière la brutalité d'un mari surgit toujours la culpabilité de celle qui se conduit mal, car elle trahit ses obligations et nuit à la fonction d'époux ou de père.

Un principe essentiel était ainsi acquis grâce à une démarche d'observation ethnologique et d'interprétation historique. Écrire l'histoire au masculin commence par une analyse des lieux et de leurs usages, une interprétation des codes et des leurs transgressions, une déconstruction des pratiques et des représentations de la virilité.

ÉVÉNEMENTS ET RITUELS

+++++

Les cérémonies composent des événements grâce auxquels se compose une mémoire commune. Ce sont aussi les constituants d'une sociabilité actuelle. Parmi ces rituels, les hommages aux morts ou les funérailles nationales peuvent mettre à jour les rapports sociaux de sexe et de genre.

78. Pour une autre interprétation, voir : Alain Corbin, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier-Flammarion, 1990, p. 77.

Honorer le martyr

+++++

Après la Grande Guerre, l'érection de monuments ou l'apposition de plaques gravées sur les édifices publics, sortes de panthéons disséminés sur le territoire national, ont institué le deuil jusque dans les moindres communes de la République. Monuments et mémoriaux, cimetières militaires, flammes du souvenir, champs de bataille aménagés en lieux de pèlerinage vont honorer le *sacrifice* de la génération 14-18 (dite aussi « génération du feu »). Commémorer la guerre, honorer le soldat – que la guerre de masse rendit le plus souvent « inconnu »⁷⁹ – conduit à mettre les hommes devant la mort. Hommage aux morts et célébration de la patrie par les anciens combattants s'accordent : le masculin détient les symboles. Alors que la mort civile, indifféremment masculine ou féminine, reste une affaire privée, survenue dans des circonstances définies, l'hommage aux victimes des combats armés annonce la résurrection (et la régénération) de la nation.

La compagnie des sapeurs-pompiers qui officie en uniforme et la Ligue des combattants qui dépose les dons s'élèvent au rang de représentants de la nation. Les paroles rituelles prononcées à l'appel des noms par les autorités officielles ne saluent plus des hommes, mais des martyrs. Elles les isolent de leur famille civile et de la société réelle. Elles les séparent aussi de leurs parents et de leurs proches. Elles tiennent, entre autres, à distance les femmes – mères, veuves, fiancées, sœurs – dont le « genre » n'est, de toute évidence, pas officiellement « représenté » ici. Veuves et mères en deuil, pourtant proches des victimes et présentes à la cérémonie, ne montent pas en scène. Elles demeurent de simples spectatrices, discrètes et muettes. Ici, l'honneur national, que rendent aux morts les combattants raidis du premier rang et les représentants de ligues en uniforme, escamote les regrets et l'émotion des familles : mères, sœurs et épouses, parentes directes des disparus sont cantonnées au rôle de pleureuses vouées aux lamentations d'usage. Si la guerre est affaire d'hommes, les funérailles civiques doivent le rester. La mise à l'écart des femmes s'y concrétise par la séparation des rôles : d'un côté, spectateurs et spectatrices assistent muets et immobiles à la cérémonie, de l'autre les acteurs, tous masculins, composent un cortège qualifié, une haie d'officiants, avec la pompe des uniformes.

79. Jérôme Hélie, « Les armes », in Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, III. *Les France*, 2. Traditions, Paris, Gallimard, 1992, pp. 254 sqq.

Cinquante années plus tard, le rituel semble le même.

Le corps du Général⁸⁰

+++++

Le 11 novembre 1970, le décès du général De Gaulle est présenté comme doublement symbolique : l'anniversaire de l'armistice qui clôt la Première Guerre mondiale et le souvenir de la Libération de Paris après la Seconde Guerre s'entremêlent à l'émotion du deuil.

Le 12 novembre, jour de « deuil national »⁸¹, trois cérémonies distinctes se déroulent. Elles représentent trois temps forts. Le président Pompidou et le gouvernement ont organisé un office en l'église Notre-Dame de Paris à laquelle vont prendre part les chefs d'État venus du monde entier sous les yeux des caméras de télévision. Le journal *Le Monde* parle d'une « Mondiovision » à laquelle participent « 300 millions de témoins »⁸². L'après-midi, les obsèques proprement dites à Colombey. En soirée, la cérémonie d'« hommage de Paris, compagnon de la Libération, à Charles De Gaulle » Un jour, trois événements, un seul deuil.

Au village de Colombey, le religieux et le national sont censés se resserrer autour de la « famille ». C'est-à-dire ? La petite : celle du sang, la parenté de Charles De Gaulle ; la grande : celle des proches du Général, politiquement parlant (les compagnons de la Libération, André Malraux, le général Massu). Alors que la cérémonie religieuse et l'inhumation sont au cœur de l'après-midi de deuil, l'arrivée de l'engin blindé de reconnaissance (EBR) transporte le cercueil, emblème militaire et guerrier : réalité presque métaphysique qui transperce l'écran. De longues minutes s'écoulent à dénouer le drapeau tricolore qui le recouvre, puis à descendre le cercueil du tablier du véhicule blindé. Porté à bras d'hommes, il est introduit ensuite dans l'église où l'on entend des chants. Les caméras s'attardent sur André Malraux, le général Massu, Philippe De Gaulle, mais se font discrètes à l'égard d'Yvonne De Gaulle que les téléspectateurs ne verront de près qu'une seule fois et ne reverront que bien plus tard, au cimetière.

80. Voir : Évelyne Cohen et André Rauch, « Le corps souverain sous la cinquième République. Les funérailles télévisées du général de Gaulle et de François Mitterrand », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 88, octobre-décembre 2005, pp. 77-93.

81. Décret paru au *Journal officiel*.

82. Jacques Siclier, *Le Monde*, 14 novembre 1970, p. 3.

L'hommage aux martyrs de la Grande guerre avait défini un rituel qui sert de référence au corps du souverain cinquante années plus tard.

Deux corps et des vies

Dans le *Nouvel Observateur* daté du 18-24 janvier 1996⁸³ Françoise Giroud évoque les moments qui ont frappé les téléspectateurs confrontés à « des milliers d'images » : « D'abord celle, furtive mais saisissante, de Danielle Mitterrand suivie de Mazarine et de la mère de la jeune fille, scrutées par des millions de regards curieux. Ensuite, à Notre-Dame, les larmes du chancelier Kohl ». Ces remarques n'ont rien d'anodin, car elles signalent ce qui « détonne » dans une société républicaine où le contrat du mariage demeure un contrat d'exclusivité, où le protocole fait l'objet d'une attention scrupuleuse et où, enfin, les larmes surprennent l'observatrice car elles sont contraires aux manifestations usuelles de l'émotion masculine en public⁸⁴.

Mais ces observations donnent de la chair à l'événement, car elles font « parler » les images. Les aperçus précisent les sentiments devant le corps du souverain, les manières dont se dénouent autour de sa mort les intrigues de la vie, dont enfin le souverain en personne a choisi de les rendre publiques, de leur donner, dans le fil des institutions qu'il a lui-même tissées, une couleur personnelle, en un mot un sens historique. Car sous les relations institutionnelles, conjugales, filiales, nationales, s'ouvre l'intimité des individus. L'amour pour deux femmes, une fille, un ami percent ici l'écran. Le souverain a bien deux corps⁸⁵, l'un public (la nation le célèbre à Notre-Dame, où les larmes d'un chancelier détonnent) l'autre privé (qu'honorent la famille et les intimes qui le conduisent au cimetière de Jarnac). Pourquoi le corps du souverain n'aurait-il pas traversé plusieurs vies, qui composent l'ensemble d'une existence⁸⁶ ? En cela, au moins, les funérailles de Mitterrand diffèrent radicalement des précédentes.

83. Françoise Giroud, « Le corps du roi », *Le Nouvel Observateur*, 18-24 janvier 1996, p. 37.

84. Voir : « Tu seras un homme, mon fils », *L'Histoire*, n° 297, avril 2005, p. 38.

85. On pense aussi à l'œuvre de Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen-Âge*, Paris, Gallimard, 1989 (éd. originale, 1957).

86. Mazarine Pingeot, « On enterrait en grande pompe le président de la République, on enterrait dans un cimetière de petite ville de province le garçon de Charente et, plus encore, on enterrait mon père. Cette fois la fin rassemblait ses différents visages. Nous nous devions d'être tous là, tous ceux qui en avaient connu les facettes différentes, soudain réunis autour d'un cercueil ». *Bouche cousue*. Paris, Julliard, p. 145.

Une scène extraordinaire a en effet crevé l'écran : la présence des « deux femmes » du chef, ainsi que celle de leurs enfants. À sa mort, le souverain montre ainsi aux Français qu'il n'y a aucun déshonneur à nourrir plus d'un seul amour. Exclusif, celui-ci nuirait à la liberté d'aimer. En ce sens, il ne s'agit pas ici du privé, mais bien de l'intime, cette nouvelle valeur du monde contemporain qui accorde leur place à la passion, à l'émotion et aux sentiments. Un homme de cœur ne les relègue pas piteusement dans l'hypocrisie du silence et de l'ombre.

Rituels et cérémonies ne sont pas figés dans la tradition et le silence, ils portent avec eux une histoire, ici celles des représentations du masculin avec la lente montée dans l'espace public de l'intime.

CHAMPS CONFLICTUELS

+++++

Virilité et masculinités sont constitutives des identités sociales et politiques. Leur référence est présente lors des grands événements historiques : la Révolution, la Grande Guerre, la Libération. En ce sens, elle sert d'analyseur aux enjeux sociaux. Le débat autour du droit de vote des femmes et la visibilité de l'homosexualité prennent de ce fait une autre valeur historique.

La menace des femmes

+++++

Fin 1943, l'Assemblée consultative provisoire réunie à Alger appelle la Commission de la Réforme de l'État et de la Législation à préparer la refonte des institutions publiques. Une concentration d'hommes ouvre le débat sur l'extension de l'électorat. Son rapporteur n'invoque ni l'argument de droit, ni l'héroïsme des résistantes⁸⁷, il observe simplement que le suffrage des femmes permettrait de pallier l'absence des prisonniers de guerre et des déportés. Contre les objections de l'Assemblée à la représentativité des femmes, Fernand Grenier, élu député communiste en 1937, invoque le patriotisme : « N'est-il pas juste au contraire, dit-il, de permettre aux femmes de remplacer aux urnes les hommes absents, comme elles les

87. Voir : François Rouquet et Danièle Voldman, « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », *Les Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, Cahier n° 31, octobre 1995, p. 21.

Voir aussi : Claude Bourdet, *L'Aventure incertaine. De la Résistance à la Restauration*, Paris, Stock, 1975, p. 399.

ont remplacés aux champs et à l'usine ? »⁸⁸. Dans son plaidoyer, l'orateur redessine les assises de la citoyenneté⁸⁹. Aptes aux travaux et aux sacrifices qu'elles partagent avec les hommes, les femmes devraient participer aux destinées du pays. Les débats se tendent car la supériorité numérique des femmes fait craindre pour les résultats du scrutin. Le président de la commission le signale : « Il est établi qu'en temps normal les femmes sont déjà plus nombreuses que les hommes. Que sera-ce à un moment où prisonniers et déportés ne seront pas encore rentrés ? »⁹⁰. L'éventualité d'un conflit qui dépasserait les partis pour prendre la forme d'un affrontement entre les genres masculins et féminins tracasse les esprits.

Mais pour l'heure la question porte aussi sur les symboles : le vote d'une femme « quel que soit son mérite » peut-il remplacer celui d'un homme, lorsqu'il s'agit d'un prisonnier de guerre, exilé, déporté, interné politique ou travailleur forcé en Allemagne ? Resurgit alors la question de la valeur du sacrifice, de « l'épreuve » initiative du citoyen lorsque la survie de la patrie est en jeu. L'argument porte à conséquence car il vise à montrer que les voix des hommes et celles des femmes n'étant pas du même ordre, leur addition serait source de confusion et de désordre. Sous l'appréhension d'un affrontement entre deux clans, masculin d'une part, féminin de l'autre, perce cependant une autre défiance, notamment chez les radicaux. Un des leurs, Paul Giacobbi, avocat à Bastia et président de la commission de l'Intérieur, la traduit avec éloquence : « Pensez-vous qu'il soit très sage dans une période aussi troublée que celle que nous allons traverser, de nous lancer *ex abrupto* dans l'aventure que constitue le suffrage des femmes ? »⁹¹. Le raisonnement, cette fois, ne porte plus sur le nombre ni sur la qualité des suffrages, mais sur le caractère historique des circonstances.

La question de l'instruction se pose enfin. Au cours des débats sur les élections municipales, Albert Bosman van Wolput, délégué par la

88. *Supplément au Journal Officiel de la République Française*, 25 mars 1944, p. 26. *Débats de l'Assemblée consultative provisoire. Compte rendu analytique*, séance du 23 mars 1944.

89. Joan W. Scott, *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel (trad. fr.), 1998, pp. 127-170.

90. *Supplément au Journal Officiel de la République Française*, 30 mars 1944, p. 2. *Débats de l'Assemblée consultative provisoire. Compte rendu analytique*, séance du 24 mars 1944.

91. Albert et Nicole du Roy. *Citoyennes ! Il y a 50 ans, le vote des femmes*, Paris, Flammarion, 1994, p. 251.

Henri Leridon rappelle l'article de Jean Bourgeois-Pichat « La situation démographique en France », paru dans la revue *Populations* (janvier-mars 1946) et qui signale qu'au début 1945, on comptait près d'un million de prisonniers de guerre en Allemagne et 600 000 travailleurs et déportés, in *Les enfants du désir*, Paris, Julliard, 1995, p. 58.

Résistance métropolitaine, « redoute de donner immédiatement aux femmes le droit de vote, sans éducation politique préalable, alors que les maris, éducateurs naturels, sont absents ». Voilà qui rappelle que la femme est considérée comme une mineure, et qui confirme l'équivalence de la maturité politique et de l'identité masculine. Si les hommes sont « naturellement » (entendre, tout à fait conventionnellement) majeurs en politique, les femmes doivent être instruites avant de devenir électrices. Le droit du défenseur armé de la patrie, le crédit du gardien vigilant de la cité et la clairvoyance du citoyen zélé composent le socle rhétorique de cette identité masculine.

Décisives, les séances du 22 au 24 mars 1944 sont révélatrices. Robert Prigent, qui siège au titre de l'Organisation civile et militaire, exprime la voix du Groupe des résistants indépendants. Il se fonde sur le statut du défenseur de la patrie : « *Quand il s'agit de jeter les femmes dans le creuset de la guerre [...] est-ce que nous attendons ? Sera-t-il dit toujours que l'on exigera de nos compagnes l'égalité devant l'effort et la peine, devant le sacrifice, devant le courage, jusque dans la mort sur le champ de bataille, et que nous mettrons des réticences [...] au moment d'affirmer cette égalité que posent des responsabilités civiques ?* »⁹². Faire la guerre n'est pas du même ordre que d'accomplir un devoir civil. Ordonnée par les hommes, la guerre relève du sacré : dans l'acte de verser le sang ou de donner la mort se joue le destin d'une société. Puisque la politique décide de la guerre, toutes deux sont considérées comme étant du même ordre : n'est-ce pas la raison pour laquelle elles sont des prérogatives réservées aux hommes ? La participation des femmes brise cette frontière essentielle entre les sexes, mais, renversante nouveauté, elle révèle aujourd'hui ce qui rendait la République partielle et donc partielle.

Comme l'observait plus récemment Pierre Rosanvallon, des hommes se sont prononcés pour l'avènement du citoyen sans qualité, individu abstrait, sans âge ni sexe⁹³. Afin de mettre les femmes à égalité avec eux dans les suffrages, viennent-ils de neutraliser la féminité, qui garantissait dépendance et subordination des femmes ? On retiendra que dans l'immédiat cette extension du corps électoral n'a pas modifié les pourcentages des voix.

92. *Journal Officiel, Compte rendu analytique, op. cit.*, séance du 24 mars 1944.

93. Rosanvallon Pierre, *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 37-38 et 412.

Voir aussi : Fraïsse Geneviève, *Muse de la raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Paris, Gallimard, 1995, pp. 339-341.

De ce débat sur la citoyenneté, on retiendra que la frontière des genres s'est rompue. Mais on notera aussi que la question des différences sexuelles n'est pas présente. Elle apparaît cependant en toute lumière dans un débat plus récent et qui demeure ouvert.

Anxiété, sexe et genre

+++++

Dans une interview en novembre 1998 pour le journal *La Croix*, une déclaration de Françoise Héritier est révélatrice des oppositions radicales au sujet du caractère essentiel du sexe dans la définition du genre : « La différence anatomique, physiologique et fonctionnelle des sexes – par fonctionnelle, j'entends le fait que c'est la femme qui porte les enfants – est à la base de la création de l'opposition fondamentale qui nous permet de penser. Car penser, c'est d'abord classer, classer c'est d'abord discriminer et la discrimination fondamentale est basée sur la différence des sexes »⁹⁴. L'idée demeure forte que le sexe fournirait une sorte de substrat physique où se grefferait l'identité du genre. Celui-ci serait ainsi nécessairement lié au sexe, contribuant à l'adaptabilité sociale. Plus encore : cette capacité de discriminer serait essentielle à l'acte même de penser. Voilà qui laisse imaginer combien la revendication avancée par la communauté gay ressemble davantage à une vraie révolution qu'à une simple évolution. Durant les trente dernières années, en effet, la Gay Pride⁹⁵, sa visibilité festive, son inventivité improvisée ont interpellé le masculin sur son identité et suggéré l'urgence d'une érotisation du corps, expression de liberté, source de rapports humains. La sexualité est apparue comme une construction du sujet, ni déterminée par la biologie, ni définie *a priori* par les autorités sociales, ni non plus indéfinie puisqu'elle tient à l'existence individuelle de chacun. Des plaisirs s'y découvrent qui développent la connaissance de soi au fur et à mesure que se créeront de nouveaux modes de vie, autrement dit un art de vivre, selon l'expression chère à Michel Foucault⁹⁶.

La question : « quel est le genre de mon objet de plaisir ? » en fait surgir une autre : « de quel genre suis-je, moi ? ». Cette seconde question est la

94. Françoise Héritier, « La différence des sexes, butoir ultime de la pensée », *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 19.

95. Sur une analyse de la Gay Pride, voir : *L'identité masculine à l'ombre des femmes*, op. cit., 2004, pp. 255-273.

96. Michel Foucault, *Dits et écrits II*, 1976-1988, Paris, Gallimard, 2001, pp. 1554-1565.

plus cruciale, car qui d'autre que le sujet lui-même peut bien le dire, ou plutôt peut mieux le décider ? Question que pose plus intensément encore la transsexualité ou le mouvement transgenre, car leurs militants prétendent briser les barrières de sexe. Jamais le genre masculin n'avait été interpellé à ce niveau de profondeur de la personnalité. Jamais non plus le « problème » de l'identité sexuelle n'a atteint un tel degré d'intensité psychologique, jamais enfin le sujet ne s'est interrogé aussi radicalement sur lui-même et sur son pouvoir de se choisir et de se construire, ou plus exactement sur sa part de décision dans cette identification⁹⁷. Aléas et imprévus traversent une vie, au cours de laquelle se construit la personnalité et se forment préférences et attirances. Le genre n'est pas un complément prédéterminé du sexe, il trouve sa place dans le cours des préoccupations vitales et sentimentales de chacun.

Deux voies s'ouvrent à la réflexion : l'une oriente sur la question du rapport entre sexe et genre, l'autre sur la valeur de l'intime comme objet de l'histoire culturelle. L'idée s'impose que nul ne peut assumer quelque identité que ce soit sans l'avoir construite, bref sans s'être lui-même accepté comme homme, selon le devenir d'un genre, le masculin, dont il devient un acteur et non un simple membre. Il reviendrait à chacun de forger son désir par rapport aux normes du féminin et du masculin, sans se contenter d'être déterminé par celles-ci. Tant que l'identité masculine demeure un principe de conformité à respecter, on passe à côté de la construction de sa personnalité. En un mot, un garçon n'est pas viril, naturellement parlant, il devient l'homme que construit sa propre existence.

De cette situation inédite, il résulte sans doute moins d'angoisse et un sentiment de plus grande liberté par rapport aux institutions⁹⁸. Mais l'anxiété de toujours devoir être à la hauteur du modèle viril, d'y répondre et d'y obéir, bref la recherche de l'estime de soi s'est déplacée. Assumer sereinement de faire l'amour avec quelqu'un du même sexe entraîne une remise en question des valeurs. Au fur et à mesure que s'effacent les contraintes collectives de l'injonction (« sois un homme, mon fils »), se diffuse plus

97. Pierre-Henri Castel, *La métamorphose impensable. Essai sur le transsexualisme et l'identité personnelle*, Paris, Gallimard, 2003, pp. 83 sqq. et Pat Califia, *Le mouvement transgenre. Changer de sexe*, Paris, Epel, 2003, p. 21.

Pour l'association Caritig, le terme « transgenre » désigne d'une façon générale les personnes dont l'identité de genre et/ou l'expression du genre diffère du sexe qui leur a été assigné à la naissance. Ce terme inclut : les transsexuel(le)s, les transgendéristes, les travestis, les androgynes ainsi que d'autres variantes.

98. Michel Foucault, *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, pp. 1127-1134.

d'anxiété en chacun (non pas : que suis-je ? – homme ou femme –, mais : comment devenir vraiment libre d'être celui ou celle que je veux ?). Appliquée à l'identité masculine, cette déconstruction des relations sexuelles traditionnelles signale la transformation des représentations. Le sentiment d'appartenance à un sexe conditionnait jusqu'ici un équilibre psychologique : la division des tâches selon ce clivage et la priorité des hommes dans certaines d'entre elles structuraient dès le plus jeune âge la personnalité chez les garçons. Ils sont en passe de faire voler en éclats l'un des piliers de la vie sociale : la séparation des genres, sans laquelle on ne saurait plus qui est qui, ni quelle construction de la personne serait propre aux garçons⁹⁹. Comme le rappelle Margaret Maruani, bien au-delà de ce qu'on avait récemment désigné par « domination masculine », une telle reconfiguration des rapports sociaux est en passe d'ébranler consciences et identifications¹⁰⁰. La notion de virilité, floue bien qu'encore usuelle, semble définitivement obsolète. L'historien s'interroge désormais sur les masculinités.

99. Élisabeth Badinter, « Ces hommes qui veulent enfanter », *Le Nouvel Observateur*, n° 1121, 2 mai 1986, p. 78.

Voir aussi de la même auteure : *XY ; De l'identité masculine*, Paris, Odile Jacob, 1992, Conclusion.

100. Margaret Maruani, *Travail et emploi des femmes*, Paris, Éditions La Découverte, 2000, p. 4.

Voir aussi : Nicole Aubert, Eugène Enriquez, Vincent de Gaulejac, *Le sexe au Pouvoir. Femmes, hommes et pouvoirs dans les organisations*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986, p. 44.